

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 5 FEVRIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

Présidence: Madame Sonia BRAU, Maire.

<u>Présents</u>: Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, M. Henri LANCELIN Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, M. Isidro DANTAS, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Claude COUTON, M. Joseph SAMAMA, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Graziella LACROIX, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Olivier GALLANT.

<u>Absents excusés</u>: Mme Brigitte AUBONNET pouvoir à M. Jérôme de NAZELLE, Mme Christine GOSSELIN pouvoir à Mme Isabelle GENEVELLE, Mme Fanny ACHART VICTOR pouvoir à Mme Anne BARRÉ, Mme Marie LITWINOWICZ pouvoir à Mme Lydie DULONGPONT, M. Maurice IMBARD pouvoir à M. Mehdi BELKACEM, M. Stéphane PERUCH pouvoir à Mme Sonia BRAU.

Secrétaire: M. Vladimir BOIRE

Nombre de Conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

Réf: 2025/02/2 - OBJET: débat sur les orientations budgétaires pour l'année 2025

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe,

Considérant le rapport d'orientation budgétaire joint à la présente délibération,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,

Accusé de réception en préfecture 078-217805456-20250205-2025-02-2-DE Date de réception préfecture : 11/02/2025

DELIBERE

Article 1 : Prend acte à l'unanimité de la production d'un rapport sur les orientations budgétaires sur la base duquel se tient le débat d'orientations budgétaires 2025,

Article 2 : Prend acte de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires, et de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2025.

Délibération rendue exécutoire par transmission en Préfecture le : 1 1 FEV. 2025

et par publication en ligne le : 1 1 FEV, 2025

Saint-Cyr-l'École, le: 1 1 FEV. 2025

Sonia BRAU

Maire Conseiller départemental Vice-Président de Versailles Grand Parc

Sonia BRAU

Pour extrait certifié conforme

Sonia BRAU

Maire

Conseiller départemental

Vice-Président de Versailles Grand Parc

Sonia BRAU

Vladimir BOIRE Secrétaire de séance

Signé électroniquement par : Vladimir BOIRE

Le 10 février 2025